

Membres du Conseil d'établissement	Présent	Absent
Parents		
Mme Sophie Brière Représentante, comité de parents de la CSSDM	X	
Mme Lise Dupont Présidente et Substitut, comité de parents de la CSSDM	X	
Mme Mireille Hamel	X	
Mme Sylvie Hamelin Vice-présidente	X	
Mme Laura Marcela Monsalve de Garzon	X	
Parents-substituts		
M. Samir Abdelmajid Chourouk		X
M. Donald Diotte		X
Enseignante		
Mme Mylène Portelance	X	
Professionnel		
Mme Sophie Mongrain	X	
Personnel de soutien		
Mme Nathalie Boucher		X
Direction		
M. Guy Lauzé, Directeur		X
Mme Emmanuelle Breton, Directrice adjointe par intérim	X	
Représentantes de la communauté		
Mme Dominique Héroux, CRME	X	
Mme Alexia Fauvre, Centre communautaire Radisson	X	
Invité(s)		



École Joseph-Charbonneau
8200, rue Rousselot, Montréal H2E 1Z6

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement

Lundi, le 7 novembre 2022, 18h00
Rencontre # 2

Quorum

- 1^{er} quorum : 1/2 des membres + 1 (minimum 6)
- 2^e quorum : majorité des parents (minimum 3)



Points	Notes
1. Ouverture de la rencontre Mme Dupont	5 min.
<ul style="list-style-type: none">La rencontre se déroule via l'application TEAMS en visioconférence	
<ul style="list-style-type: none">Prise de présence et vérification du quorum	
<ul style="list-style-type: none">Ouverture de la rencontre à :	18h06
<ul style="list-style-type: none">Nomination d'un secrétaire :	Mme Hamelin
<ul style="list-style-type: none">Nomination d'un gardien du temps :	Mme Mongrain
<ul style="list-style-type: none">Nomination d'un gestionnaire du « clavardage »	Mme Mongrain
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) Mme Dupont	2 min.
<ul style="list-style-type: none">Proposé :	Mme Portelance
<ul style="list-style-type: none">Secondé :	Mme Fauvre
3. Mot de bienvenue de la direction Mme Breton	
	<p>Il y a eu affichage du poste de commis classe 1 laissé vacant par le départ de Mme Jacqueline Després. C'est notre réceptionniste Inès Slama qui a obtenu le poste laissant vacant le poste de réceptionniste qui sera affiché en janvier. En attendant, le remplacement est assumé par Mme Sana Ben Rejeb.</p> <p>Nomination de Geneviève Dubois-Psaïla au poste de directrice de l'école St-Simon-Apôtre et libération du poste de direction adjointe à Joseph.</p> <p>Visite Nathalie Lévesque 4 nov. et d'Isabelle Gélinas le 10 nov.</p> <p>Panne du 1^{er} nov. Le panneau indiquait qu'il y avait de la fumée. Ascenseurs à l'arrêt. Donc une sortie d'urgence qui s'est bien passée.</p> <p>Départ de notre nouvelle technicienne en documentation. Poste pris par Annie Millaire qui est sur un projet spécial jusqu'en juin. Le remplacement ira à l'affichage.</p> <p>Bulletins : Invitation aux parents entre le 21 et 24 nov. Détails à venir : invitation sac d'école (aujourd'hui).</p>



Points	Notes
4. Question(s) du public Mme Breton	1 min.
5. Désignation des membres aux différents postes au sein du conseil d'établissement (D) Mme Dupont	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Représentant(e) de la communauté #2	Mme Alexia Fauvre, Centre communautaire Radisson, est confirmée dans cette position en remplacement de M. Emmanuel Barbot.
6. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 17 octobre 2022 Mme Dupont	10 min.
<ul style="list-style-type: none">Dépôt du document	Corrections apportées par Mme Breton directement sur le document
<ul style="list-style-type: none">Proposé :	Mme Mongrain
<ul style="list-style-type: none">Secondé :	Mme Brière
7. Fonctions et pouvoirs du CÉ Mme Breton et Mme Dupont	15 min.
<ul style="list-style-type: none">Formation obligatoire des nouveaux membres	En suivi Mme Dupont fera parvenir aux membres des capsules via courriel.
8. Budget de formation du CÉ (D) Mme Mongrain	10 min.
<ul style="list-style-type: none">Budget de 400\$ du CÉ pour la formation (2 propositions)<ul style="list-style-type: none">Me Lalonde-PiecharskiMme Mongrain et collègue	Un courriel a été envoyé à Maître Lalonde-Piecharski afin de connaître son intérêt à venir donner la formation sur la fiducie testamentaire en mars ou avril. Olivier Lefrançois-Richard est d'accord pour donner la formation avec Sophie Mongrain sur les ressources selon les différentes situations d'handicap. Une formation sur la TÉVA pour les parents de Joseph-Charbonneau et Victor-Doré pourrait être offerte par Vanessa Tessier du CRME et Sophie Mongrain du CSSDM.
9. Projet éducatif de l'école : Suivi Mme Breton	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Point statutaire en suivi à chaque rencontre	Présentation du plan actuel <ul style="list-style-type: none">Orientation : Favoriser le développement de l'autodétermination de tous les élèvesObjectif 1 : D'ici 2023, favoriser la transition entre les écoles Victor-Doré et Joseph-CharbonneauMoyen : L'élève vivra différentes activités d'intégration pour le passage primaire-secondaire.Objectif 2 : D'ici 2023, développer l'autodétermination chez tous les élèvesMoyen : Les élèves s'engagent dans des activités d'autodétermination.



Points	Notes	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif 3 : D'ici 2023, augmenter le niveau d'appropriation et d'intégration des TIC chez les élèves ▪ Moyen : L'élève sera capable d'utiliser un outil technologique pour soutenir ses apprentissages. 	
10. Plan de lutte contre l'intimidation (A) Mme Breton		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point statutaire en suivi à chaque rencontre 	En suivi	
11. Situation budgétaire de l'école (I) Mme Breton		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget école 2022-2023 	En suivi	
12. Gestion de l'école Mme Breton		15 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élément(s) en lieu avec la pandémie 	Aucun élément de nouveau, à ce sujet, pour le moment	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sorties éducatives (A) 	Le 7 et 8 décembre prochain au galerie D'Anjou. Chaque élève recevra 20\$ pour du magasinage.	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités parascolaires 	Projection des activités parascolaires. Mme Jessica Daigneault travaille sur les différentes activités suivantes : Photo, danse, neurones Atomic et le yoga.	
13. Comité de parents CSSDM Mme Brière		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	Élection du regroupement comité parents et des nouveaux membres. Mme Brière fournira des documents sur les différents programmes.	
14. Courrier Mme Breton		1 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	s/o	
15. TÉVA (Transition École-Vie Active) Mme Mongrain		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	<p>Une formation sur le fonctionnement de la TÉVA à Joseph-Charbonneau a été donnée jeudi dernier à plusieurs membres du personnel par Vanessa Tessier du CRME et Sophie Mongrain, cp TÉVA CSSDM. Cette formation a semblé répondre aux questionnements du personnel.</p> <p>Une rencontre a été faite avec les autres centres de services scolaires et des commissions scolaires anglophones, les</p>	



Points	Notes	
	démarches dans les CSS et les CS sont semblables, une rencontre du sous-comité est prévue à la mi-novembre, des membres des CSS, des CS et des CIUSSS doivent y assister.	
16. SASÉFA (Service adapté santé éducation formation adulte) Mme Portelance		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	Visite de l'ergothérapeute de SASÉFA à l'école pour l'arrimage des dossiers. SASEFA : Mme Brigitte Levesque, la T.S de l'école m'a informé que pour l'instant c'est statu quo. Les organisateurs attendent « l'évaluation du projet démonstrateur ». Au moment où on se parle, il n'y a pas de nouvelle inscription ni de liste d'attente.	
17. Fondation Héros de tous les jours Mme Hamelin		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	Prochaine rencontre	
18. Vie de l'école – parole aux enseignants (I) Mme Portelance		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	Projets acceptés : 11 projets culture à l'école : 4 projets scientifiques à l'école. Le 21 décembre, des élèves de l'école adaptée Madeleine Bergeron de Québec, viennent jouer au volleyball au dîner avec nos élèves et jouer au hockey avec le Blitz. Ils feront un tour de l'école également.	
19. Vie de l'école – parole à la professionnelle (I) Mme Mongrain		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	Les personnes ont rencontré les 2 enseignants du secteur 00 et l'enseignant de musique. Ils semblaient non préparés, Sophie Mongrain leur a fait visiter l'école et leur a fait faire le tour de certaines classes. Ils sont repartis avec une meilleure idée de notre clientèle et doivent refaire leur devoir et présenter un plan d'action à Sophie Mongrain.	
20. Vie de l'école – parole au personnel de support (I) Mme Boucher		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	s/o	
21. Vie de l'école – parole à la communauté (I)		10 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ CRME Mme Héroux 	Le 31 octobre nous avons eu une visite préparatoire à l'Agrément qui s'est bien déroulée. La personne qui a procédé à la visite a été très impressionnée par les services offerts en contexte scolaire. La visite officielle est prévue le 22 novembre. Nous aurons du mouvement dans l'équipe de physiothérapie avec le départ à la retraite de Danièle Larue après 38 ans de services! Elle sera remplacée par	



Points	Notes
	Julie Lalonde qui se joint à l'équipe dès cette semaine pour permettre une période de transition.
<ul style="list-style-type: none">Centre communautaire Radisson Mme Favre	Mme Favre continue dans le projet de son prédécesseur. 18 à 35 ans : Rencontre du samedi, cuisine, ménage et actions quotidiennes. Initiative des jeunes de prendre en concertation de faire un Zine : Photo, Poème, écriture Développement artistique je m'exprime avec José. Refaire les cafés citoyens à Joseph-Charbonneau
22. Vie de l'école – parole aux parents (I) Parents	
	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Suivi	Mme Brière parle du transport scolaire qu'elle abordera dans le prochain communiqué aux parents. Elle va les interpeller sur la situation des transporteurs. Mme Breton nous informe des changements au niveau des transporteurs. Mme Monsalve parle d'une application qui suit notre enfant dans l'autobus. Application MTRANSPORT
23. Date de la prochaine rencontre Mme Dupont	La rencontre du 5 décembre n'est pas requise Prochaine rencontre : mardi le 10 janvier @ 18h00
24. Clôture de la rencontre Mme Dupont	
<ul style="list-style-type: none">Fermeture de la rencontre à :	19 :21

Signatures du procès-verbal

Secrétaire

Date : 7 novembre 2022

Direction d'école

Président(e) du Conseil d'établissement



ANNEXE 1. Calendrier des rencontres

	Secrétaire		Secrétaire
17 octobre 2022	Mme Portelance	7 mars 2023	Mme Fauvre
7 novembre 2022	Mme Hamelin	4 avril 2023	Mme Mongrain
5 décembre 2022	Rencontre non requise	2 mai 2023	Mme Hamelin
10 janvier 2023	Mme Héroux	30 mai 2023	Mme Brière
7 février 2023	Mme Breton	13 juin 2023	Mme Monsalve



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement

AOÛT ET SEPTEMBRE	
Art. 47	Préparation de l'assemblée générale annuelle des parents et envoi de la convocation, élection des représentants, des membres substitués et du représentant au comité de parents (de même qu'un représentant substitué au comité de parents si l'assemblée en décide ainsi)
Art. 48 à 51.1 et 102	Élection des membres du personnel et des élèves
Art. 83 et 110.3.1	Information aux parents et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et leur qualité, notamment sur : <ul style="list-style-type: none">• les services éducatifs et les services extrascolaires offerts;• le contenu du projet éducatif et son évaluation;• l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
Art. 75 et 109.1 Art. 83.1 et 110.4	
Art. 96	Formation d'un organisme de participation des parents, si l'assemblée générale des parents en décide ainsi
Art. 42 et 102	Formation complète du conseil selon les règles de composition établies dans la LIP
Art. 256	Formation d'un comité de parents du service de garde si des parents en font la demande au conseil d'établissement
Art. 53 et 459.5	Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement <i>Il est suggéré que toutes les personnes prenant part au conseil d'établissement, dont la direction d'établissement, puissent planifier et suivre en commun cette formation lors des premières séances du conseil.</i>



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Art. 53 et 70	Première séance du conseil, formation obligatoire et dénonciation d'intérêts pour tous
Art. 56 et 107	Choix de la présidence et de la vice-présidence
Art. 42	Nomination des représentants de la communauté
Art. 67 et 108	Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances du conseil, et diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel
Art. 66 et 108	Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
Art. 74 et 109	Présentation et suivi du projet éducatif
Art. 87	Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement
Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13	Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Art. 37 et 97.1	Suivi du projet éducatif ou actualisation au besoin
Art. 76 et 110.2	Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) <i>Par exemple, le conseil approuve ces règles et mesures qui entrent en vigueur en novembre de l'année scolaire en cours jusqu'en novembre de l'année suivante. Un conseil pourrait aussi approuver ces règles et mesures au printemps, pour qu'elles soient en vigueur l'année scolaire suivante (ex. : code de vie dans l'agenda remis aux élèves en début d'année).</i>



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE (SUITE)

Art. 84, 89 et 110.2	Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique – en tout temps
Art. 85	Approbation de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre
Art. 89.2 et 110.4	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
Art. 94 et 110.4	Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement

JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services – en cours ou en prévision de l'an prochain



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MARS, AVRIL ET MAI	
Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2, et 292, al. 3	Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain)
Art. 771	Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel - pour l'an prochain
Art. 79 et 110.1	Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement
Art. 96.15	Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain
Art. 75.1 et 110.4	Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain, et distribution d'un document aux parents et, le cas échéant, aux élèves
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Analyse de la situation de l'établissement, adoption du projet éducatif, transmission au centre de services scolaire, transmission et publication du document (et de son évaluation) aux parents et aux membres du personnel
MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) - ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) – ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE OU AU BESOIN	
Art. 78, 78.1, 110 et 110.0.1	Donner son avis au centre de services scolaire ou à la direction de l'établissement (pouvoir d'initiative)
Art. 87	Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école
Art. 89.1	Consultation des parents de l'école
Art. 96.13 et 110.10	Transmission de documents à l'intention des parents
Art. 90 et 110.3	Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
Art. 93 et 110.4	Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
Art. 96.15	Informations sur les propositions approuvées par la direction d'établissement
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement
Art. 217	Consultations par le centre de services scolaire (politiques, règlements, etc.)